

Pour compléter et renforcer nos initiatives de politique commerciale au GATT, nous devons obtenir un accès garanti aux marchés de nos partenaires sur le grand marché nord-américain.

Nous entrerons bientôt dans la troisième année de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, notre plus important partenaire commercial. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en mesurer tous les avantages, il semble déjà que l'ALE fonctionne bien.

L'un des grands objectifs de l'ALE était d'obtenir un accès garanti au grand marché américain de sorte que les exportateurs canadiens puissent investir avec plus de certitude et développer les économies d'échelle requises pour livrer concurrence sur les marchés du monde.

Les exportateurs canadiens relèvent le défi. En 1989, les investissements dans la fabrication se sont accrus de 15 %. Les investissements dans les installations et équipements comptent maintenant pour plus de 16 % du PNB du Canada, qui se classe au 2e rang après le Japon - parmi le Groupe des Sept. Ce 15 % est nettement meilleur que le 12,5 % enregistré aux États-Unis.

Avant l'ALE, nombre d'exportateurs canadiens hésitaient à investir au Canada, craignant toujours qu'un accroissement de leurs exportations n'en fasse la cible de mesures commerciales américaines hautement politisées.

Nous avons compris que, pour créer un climat d'investissement plus normal, il fallait dépolitiser les différends commerciaux avec notre plus important partenaire commercial. Notre gouvernement a lutté d'arrache-pied pour obtenir un bon mécanisme de règlement des différends dans lequel les Canadiens sont également représentés. Nous avons livré ce dur combat parce que nous savions qu'il était important pour vous.

Et le combat en valait la peine. Le prestigieux Journal of Commerce a récemment rapporté que les groupes spéciaux binationaux que nous avons créés ont été un «succès impressionnant».

Les exportateurs canadiens recourent volontiers à ces groupes spéciaux pour protéger leurs intérêts commerciaux. Par exemple, un groupe spécial a récemment ordonné à la Commission américaine du commerce international de réexaminer sa décision défavorable aux producteurs canadiens de viande de porc.